



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-041

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société SARLEC, 50250 LA HAYE DU PUIITS pour réaliser des travaux de renouvellement du réseau HTA souterrain pour ENEDIS, sur la voie communale « rue Gouberville bas » à VICQ SUR MER, à compter du 2 septembre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – L'entreprise SARLEC est autorisée à intervenir sur la voie communale « rue Gouberville bas » à VICQ SUR MER, pour réaliser des travaux de renouvellement du réseau HTA souterrain à compter du 2 septembre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024.

La route sera barrée et la chaussée rétrécie.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise SARLEC.

Article 3 – Le responsable de l'entreprise SARLEC et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 9 juillet 2024

Le Maire,
Richard LETERRIER

